

Avis relatif aux usages de l'eau au niveau agricole et en particulier sur les retenues collinaires : quels critères pour instruire de futures demandes ?

Considérant :

- Que les projections relatives aux ressources en eau dans les Cévennes dans le cadre des évolutions climatiques (GREC Sud et RECO 2020) sont associées à d'importantes incertitudes ; plusieurs composantes du cycle hydrologique sont néanmoins bien appréhendées : hausse des températures, de l'évapotranspiration, diminution des précipitations estivales, du manteau neigeux, etc. L'augmentation de l'évapotranspiration pourrait contribuer à diminuer l'humidité des sols et donc certainement à accroître l'aridité et le ruissellement, et ainsi limiter la part des précipitations destinées à la recharge des eaux souterraines. Associée à la réduction des débits annuels, tout particulièrement durant la période de basses eaux, et à l'augmentation des prélèvements, une diminution des ressources souterraines est donc fort probable.
- La nécessité d'un équilibre entre les usages anthropiques et les besoins des milieux naturels. Leur bon état conditionne la qualité des eaux et le maintien de la biodiversité.
- La multiplicité des usages de l'eau (eau potable, agriculture, tourisme...) à considérer et à concilier, et l'évolution des besoins qui dépendront de la démographie, du niveau de vie, des pratiques et usages de l'eau, des modes de gestion et de gouvernance de l'eau, ainsi que de l'agriculture.
- Les prévisions annoncent des tensions croissantes sur les ressources en eau, impliquant une adaptation indispensable des pratiques et usages tels qu'ils sont aujourd'hui, et notamment dans le domaine agricole et pastoral. Les prévisions annoncent aussi que sans anticipation et sans aménagements spécifiques, l'agriculture ne sera plus en mesure d'être exercée dans des conditions satisfaisantes.

Considérant également :

- Que si l'eau de surface se caractérise par un *flux*, l'eau souterraine – également sujette à des flux – se caractérise par des *stocks*, qu'il est souhaitable de solliciter en priorité avant toute étude de stockage de surface de type retenue collinaire.
- La connaissance insuffisante de l'ensemble des ressources en eaux souterraines (eaux stockées) dans l'espace PNC, actuellement limitée aux formations sédimentaires (aquifères alluviaux notamment) alors que l'essentiel du territoire du parc se caractérise

par des formations de « socle », granitique ou schisteux¹. Une étude sur la circulation des eaux dans les zones karstiques est en cours dont les résultats seront connus à court terme, mais les ressources hydrogéologiques des massifs granitiques et dans une moindre mesure schisteuses (ressources a priori moins importantes) sont peu ou pas connues (pas d'étude de la capacité de rétention des granites du Mont Lozère ; or on dispose désormais d'outils d'acquisition de données sur les ressources en domaine granitique (travaux de Robert Wyns, ex.BRGM2). Une thèse soutenue prochainement (Gillet, 2021) montre la contribution importante des micaschistes noirs sur le débit en basses eaux des Gardons cévenols.

- Les situations et les spécificités très différentes des 5 massifs du PNC au regard de la ressource en eau, de ces usages et des conséquences liées au changement climatique.
- L'absence de Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) sur l'ensemble du territoire du Parc ; il faut noter que le territoire est concerné par deux Agences de l'eau et plusieurs syndicats de bassins aux pratiques et moyens très différents.
- La situation est déjà tendue en été sur plusieurs bassins versants avec des flux insuffisants pour les besoins en eau potable, 80 % des captages sont déficitaires, les besoins étant plus importants en période d'étiage, du fait de la fréquentation touristique. Des conflits entre usages sont prévisibles.
- L'absence d'un inventaire des dispositifs anciens d'alimentation et de stockage (mines d'eau, citernes, lavognes, petits bassins, béals), la méconnaissance de leur état, la non reconnaissance de leurs usages actuels et des difficultés à conserver ces usages, quand ils existent, au regard de la loi sur l'eau.

Le CS du Parc recommande à l'EP PNC

- De solliciter de façon urgente la réalisation d'études hydrogéologiques sur l'ensemble des massifs du parc afin de connaître les quantités d'eau stockées, données essentielles pour une gestion rationnelle de la ressource (flux, cycle de l'eau, origine...). La seule façon intelligente de la gérer, dans un contexte de pressions accrues inévitables, est en effet de disposer d'un bilan global (qu'est-ce qu'on a aujourd'hui), de savoir comment on l'utilise, et d'envisager ce qui va arriver (si baisse des pluies, augmentation de l'évapotranspiration estivale...) et d'évaluer systématiquement l'impact des décisions, y compris politiques, existantes ou à prendre
- De solliciter des Agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse pour la mise en place d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau pour les têtes de bassins dans cette zone de « ligne de partage des eaux » du Massif Central et sur l'ensemble

¹ Voir l'ouvrage de géologie, incluant la carte géologique synthétique, publiée par le PNC : <http://www.espaces-naturels.info/cevennes-geologie-parc>

² Actuellement à la retraite et disponible pour des missions de conseils et d'expertise sur le sujet : <https://www.linkedin.com/in/robert-wyns-7aa13938/?originalSubdomain=fr>

du territoire du Parc en particulier. Cela passe par l'harmonisation de la connaissance et de la gestion des têtes de bassin et permettrait en particulier de préciser les volumes pouvant être prélevés par bassin-versant selon les saisons. Le travail mené sur le bassin versant des Gardons peut servir de base de discussion pour amorcer ce travail.

- De mettre en place des plateformes de discussion entre acteurs du territoire à propos de la gestion de l'eau, et de projection vers l'avenir. L'adaptation à venir nécessitera en effet de prendre en considération tous les usages de l'eau, les concurrences possibles suivant les choix socio-économiques qui seront faits pour le territoire (conflit agriculture / tourisme en période d'étiage par exemple). Il est donc important de développer les outils de dialogue qui permettent de les mettre en situations de discussion qui existent déjà : blocs diagramme, démarches Commod...
- De prendre en compte le patrimoine vernaculaire remarquable, (gourgues, sarbacanes, béals, bassins, etc..) très développé historiquement en Cévennes, qui est trop rarement entretenu aujourd'hui. Il mériterait d'être mieux répertorié, et de bénéficier de mesures de soutien à la restauration en terme patrimonial, mais aussi de promotion de l'utilisation actuelle et future de la ressource en eau. ³
- De promouvoir l'économie d'eau de façon générale, et d'anticiper les besoins en généralisant la collecte d'eau de pluie et son stockage dans des citernes, sur les bâtiments à usage d'habitation, agricoles ou autres. Cela suppose d'assurer leur promotion et de donner des instructions adaptées (notamment lors de projets de rénovation et sur les nouvelles constructions)
- D'inviter les collectivités locales, communautés de communes et tous les acteurs concernés à une révision de l'état de leurs réseaux pour limiter les pertes.
- De poursuivre les travaux engagés dans le programme Natur'Adapt notamment sur l'enjeu « eau et milieux aquatiques »

Plus spécifiquement, dans le domaine agricole et pastoral, le CS propose :

- D'inviter les instances agricoles à identifier (en lien avec des organismes de recherche notamment, en s'inspirant d'exemples internationaux...) et promouvoir des usages agricoles et pastoraux plus économes en eau, adaptés à la diminution actuelle et à venir de cette ressource. Cela passera par un accompagnement technique et financier des agriculteurs, des formations, des concertations et la recherche de moyens appropriés pour accompagner cette transition.
- Les mutations nécessaires impliquent de la sobriété, de prévenir l'évaporation de l'eau (par le sylvopastoralisme par exemple, l'agroforesterie, par un travail des sols plus

³ En effet, plus encore que le pastoralisme, l'agriculture en terrasses (bancels, faïsses...) et la gestion de l'eau constituent l'élément marquant du territoire cévenol, qui n'a rien à envier à un parc national plus réputé, celui des « Cinque Terre » en Italie.

adapté...), de s'acheminer vers des productions moins gourmandes en eau : ainsi les prairies naturelles seront encouragées plutôt que prairies artificielles... (ou l'élevage caprin⁴ qui contribue au maintien des paysages ouverts). Cela implique une adaptation des cheptels et la recherche de plus de valeur ajoutée pour compenser les pertes induites et peut conduire à favoriser des innovations par rapport aux pratiques traditionnelles (et à certaines cultures) qui peuvent ne plus être adaptées.

- En termes d'aménagements, ceux -ci doivent être conçus pour des usages raisonnés de l'eau, comme des systèmes goutte à goutte plutôt que des pratiques générant des pertes d'eau...
- Les demandes de retenues seront étudiées en tenant compte du contexte global dans lequel elles s'inscrivent, et ne pourront être autorisées sans bilan hydrologique et hydrogéologique complet : disponibilité des ressources (souterraines, sources, ...), utilisations prévues, concurrence possible avec d'autres types d'utilisation (eau potable notamment), et évolutions envisagées ainsi que leurs impacts environnementaux, économiques et sociétaux.

Le 15/10/2021, pour le Conseil scientifique du parc national des Cévennes
la présidente Catherine Cibien



⁴ Mesures de soutien au développement de l'AOP « pélardon des Cévennes » p.ex.